

<https://www.snetap-fsu.fr/Voie-professionnelle-De-grosses-craintes-une-reforme-a-combattre.html>



Voie professionnelle : De grosses craintes, une réforme à combattre !

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 8 avril 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Pour la deuxième fois le SNETAP-FSU et le SNUEP-FSU ont été reçus par l'équipe de campagne en charge du programme éducation du candidat Macron. Cette deuxième rencontre avait pour but d'obtenir des précisions sur la « réforme de la voie professionnelle voulue par le candidat »

Même si le programme déroulé concerne la voie professionnelle de l'Éducation Nationale, tout laisse penser qu'il sera transposé à l'agriculture.

Les différents points :

- **sur la volonté de créer un secrétariat d'État rattaché au Ministère du travail** (annonce faite lors de la précédente rencontre) la réponse « non, rien n'est acté, le projet n'est pas dans les tuyaux et sur ce quinquennat ce ne sera pas un sujet » ... Les promesses sont des promesses !
Même si cette affirmation pourrait nous rassurer, reste que sur les autres mesures de la grande réforme, beaucoup de points sont inquiétants ou demeurent flous mais rassurons-nous « une grande concertation sera lancée ».
- **sur la carte de formation** : on prend les vieilles recettes qui n'ont pas forcément produit les meilleurs effets à savoir : adéquation des formations aux besoins des territoires et en fonction des secteurs d'activité en tension.
- **sur la pédagogie** : les périodes de stage en entreprise pour les élèves seront doublées dans les classes de terminale [CAP](#) et Bac Pro, une façon de renvoyer aux seules entreprises une grande partie des enseignements professionnels. Bien évidemment cela soulève la question des enseignant.es des disciplines pro qui vont voir une diminution conséquente de leur temps de face à face. A la question « que vont faire ces enseignant.es ? » « de l'accompagnement. »
- **sur le statut des élèves des classes de terminale**, même si la réponse reste très floue, il ne sera pas celui d'apprenti.es, ni de stagiaires de la formation continue, ils resteront élèves. Il est aussi annoncé une rétribution financière pour les élèves de 200 Euros pour les mineurs et de 500 Euros pour les majeurs. A la question qui va payer : « l'Etat ». On peut voir dans cette annonce à nouveau un beau cadeau pour les entreprises qui vont bénéficier d'une main d'oeuvre sous payée avec l'argent public.
- **sur le métier d'enseignant.es**, la revalorisation salariale sera au mérite puisque le choix sera laissé avec un droit d'option pour « le pacte nouveau » à savoir accepter de faire des missions annualisées ciblées pour percevoir une revalorisation salariale. Les 4 missions précisées sont : suivi individualisé des élèves, formation continue des agents, devoirs faits et remplacement de collègues absents.
- **sur le statut des enseignant.es**, sans dire qu'il sera modifié, c'est dit quand même « les statuts seront dans le cadre de la concertation car les missions seront dans le pacte nouveau. »

En quelques lignes, telles sont les réponses obtenues et qui ne peuvent que nous inquiéter. Elles constituent des attaques contre le métier et le statut d'enseignant.es, contre le modèle éducatif émancipateur que nous revendiquons, contre un pan entier de la jeunesse qui sera privée de la formation générale et professionnelle que l'école doit lui apporter pour la préparer à sa vie d'adulte et à un monde en mutation permanente.

Le SNETAP-FSU a demandé à être reçu spécifiquement sur les questions de la voie professionnelle dans l'enseignement agricole.

Nous devons dire non à ce programme !